

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/12/19

Dossier complet le :

18/12/19

N° d'enregistrement :

619-003273

1. Intitulé du projet

Premier boisement en peuplier

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) bénéficiaire(s)

2.1 Personne physique

Nom MALLET

Prénom Alain

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
51° C)	Premier boisement en peuplier d'une superficie totale de 1,54 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Plantation de peuplier sur anciennes terres agricoles.
- Boisement conforme au règlement de l'aide "au développement des peupleraies de qualité en Nouvelle-Aquitaine".
- Ce boisement fera l'objet d'un document de gestion forestière durable (Code de bonnes pratiques sylvicoles).
- Adhésion du propriétaire à une certification forestière (PEFC).

4.2 Objectifs du projet

- Boisement de parcelles sans valorisation agricole : ancienne jachère broyée annuellement.
- Production de bois de peuplier de qualité apte à approvisionner les industries locales.
- Production sans apports d'intrants.
- Protection des sols et des eaux souterraines.
- Captation CO2 et stockage carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Travaux préparatoires à la plantation = Broyage de la végétation.
- Densité de 200 tiges à l'hectare, soit des écartements entre les plants de 7 m X 7 m.
- Respect d'une distance minimale de 5 entre les premiers rangs de peuplier et le bord des parcelles ou de la zone de biodiversité conservée.
- Installation de variétés de peuplier inscrites sur la liste des « clones de peuplier éligibles aux aides de l'État pour la culture en futaie »
- Plantation en mars.
- Ouverture des trous de plantation à une profondeur de 1 mètre minimum.
- Plants à protéger des chevreuils avec la pose de gaine plastique individuelle de 120 cm de hauteur. Dépose et récupération des protections à l'âge de 5 / 6 ans.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Station argileuse et humide.
- Travail du sol superficiel (discage) durant les 4 premières années – 2 passages croisés / an, d'avril à mai.
- Broyage = 1 passage / an de la cinquième à la huitième année, puis 1 passage tous les deux à trois ans en fonction de l'état de la végétation.
- Entretien des arbres : Taille de formation et élagage des peupliers jusqu'à une hauteur finale de 7 mètres (4 à 5 passages au total) jusqu'à un âge maximal de 7 ans.
- Âge d'exploitabilité des arbres de 16 / 18 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Évaluation des incidences Natura 2000.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale concernée par le boisement	1,54 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Salignac-sur-Charente
(17800)

Parcelles cadastrées :
ZD 1 (partie)
ZC 39 (partie)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 4 0' 18 " 200 Lat. 4 5° 6 7' 4 0" 250

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II - N°540120011- Vallée du Né et ses affluents = Parcelle ZD 1
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Charente, de saintes à l'amont du département.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Site N. 2000 «Moyenne vallée de la Charente et Seignes et Coran» - N° FR5400472 - Site N. 2000 «Vallée de la Charente moyenne et Seignes» - N° FR5412005 - Site N. 2000 «Vallée du Né et ses principaux affluents» - N° FR5400417
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Conservation et entretien d'une zone de biodiversité de 0,83 ha en pourtour du boisement en peuplier (Parcelle ZD 1). Celle-ci se compose d'un taillis de Frêne, de Saules, de Cornouiller... et d'une phragmitaie au Sud-Est du terrain. Les quelques peupliers présents au niveau de cette zone seront préalablement exploités. Cet îlot de biodiversité est en lien direct avec le réseau hydraulique du secteur et notamment avec le canal du Né. Il demeurera un milieu favorable aux espèces inféodées comme la Rosalie des Alpes ou le Vison d'Europe (déplacement; habitat).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Évaluation environnementale non nécessaire :

- Plantation d'une essence adaptée aux conditions édaphiques.
- Rôle d'épurateur de l'eau et du sol par le peuplier.
- Captage CO2 - puits de carbone
- Respect de document de gestion forestière durable.
- Respect des éléments de biodiversité présents

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Évaluation des incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

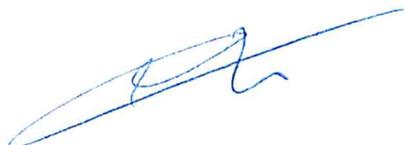
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Merpins

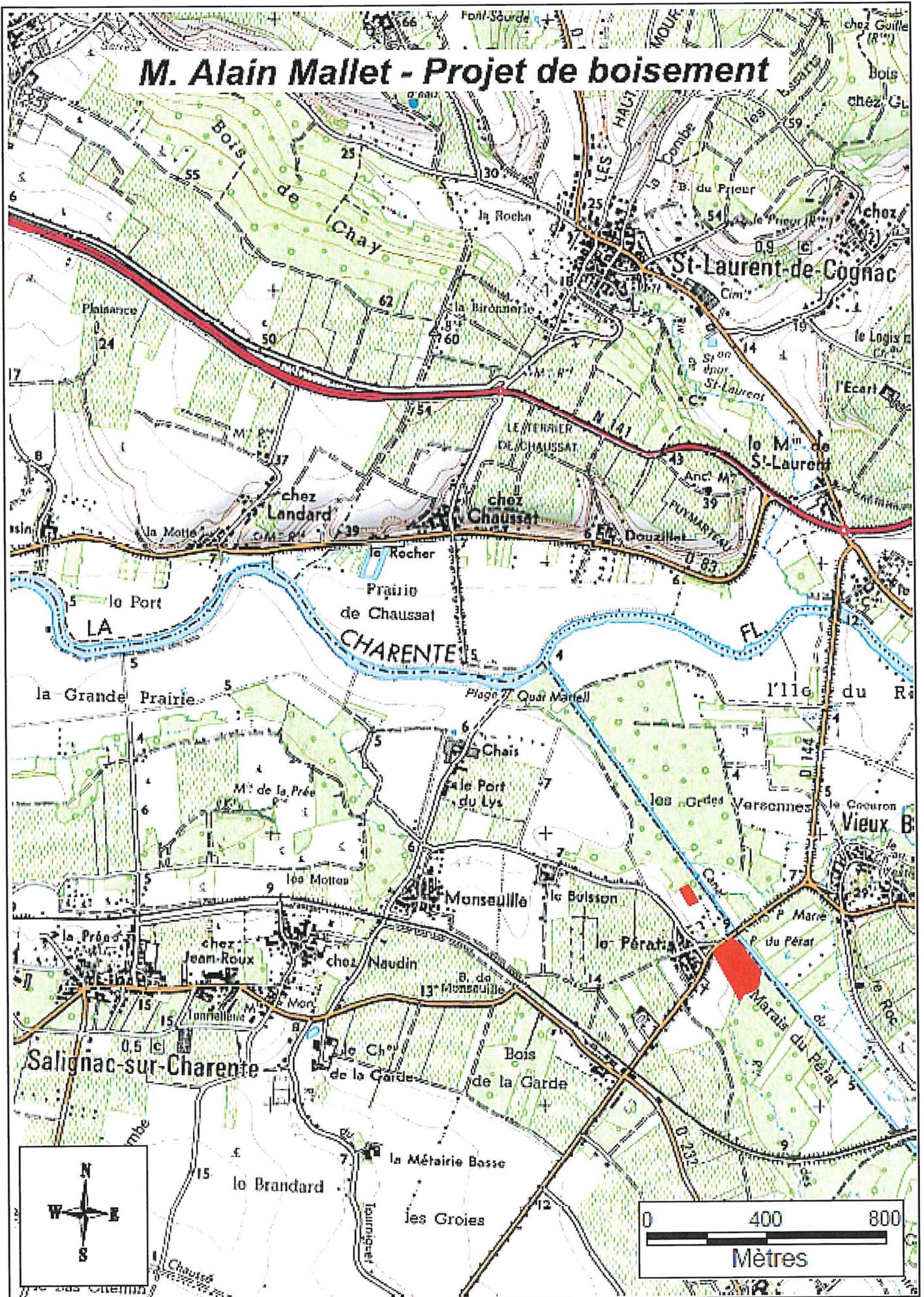
le,

7 / 11 / 2019

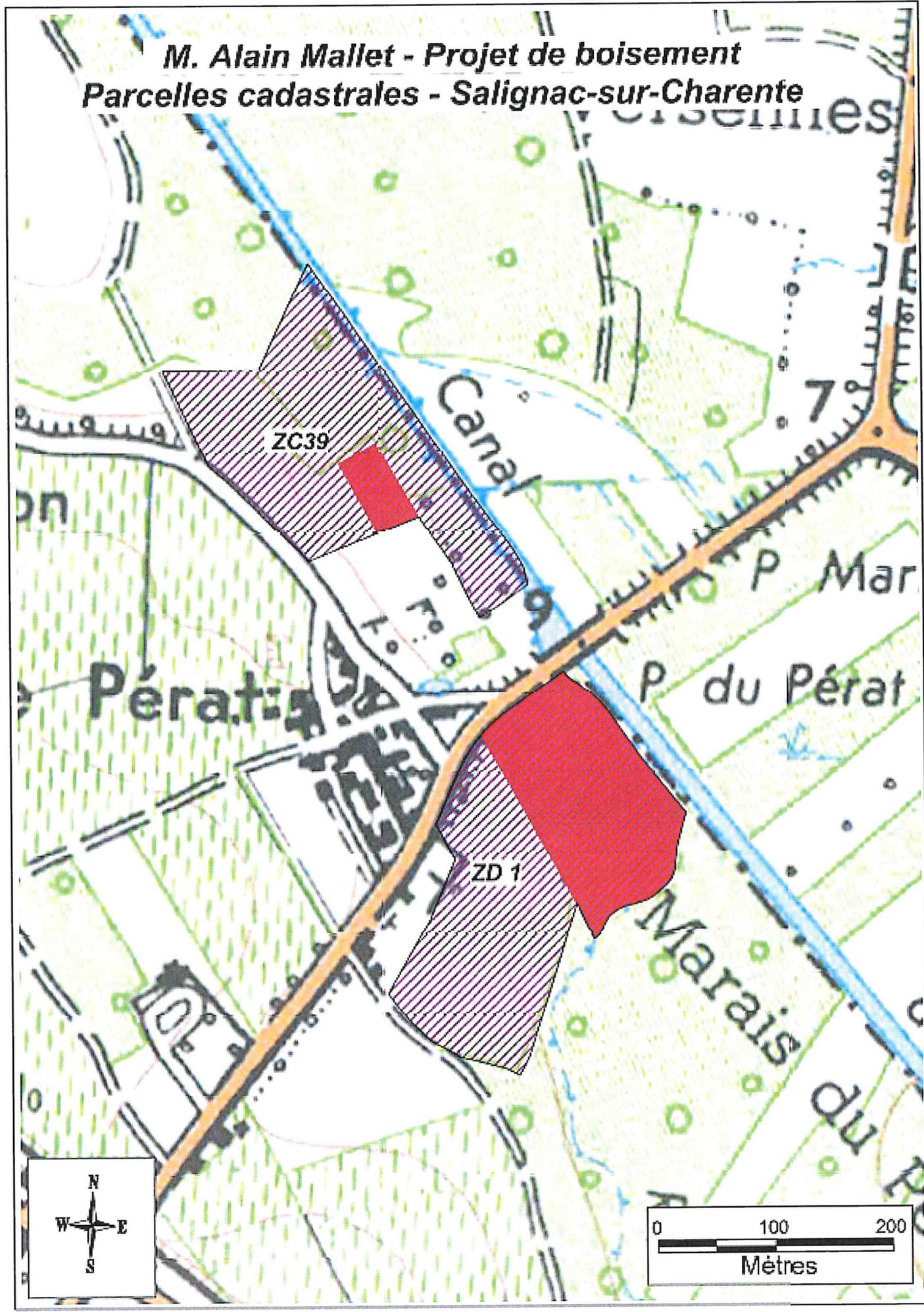
Signature



M. Alain Mallet - Projet de boisement



M. Alain Mallet - Projet de boisement
Parcelles cadastrales - Salignac-sur-Charente



M. Alain Mallet - Projet de boisement

Boisement peuplier

Boisement peuplier

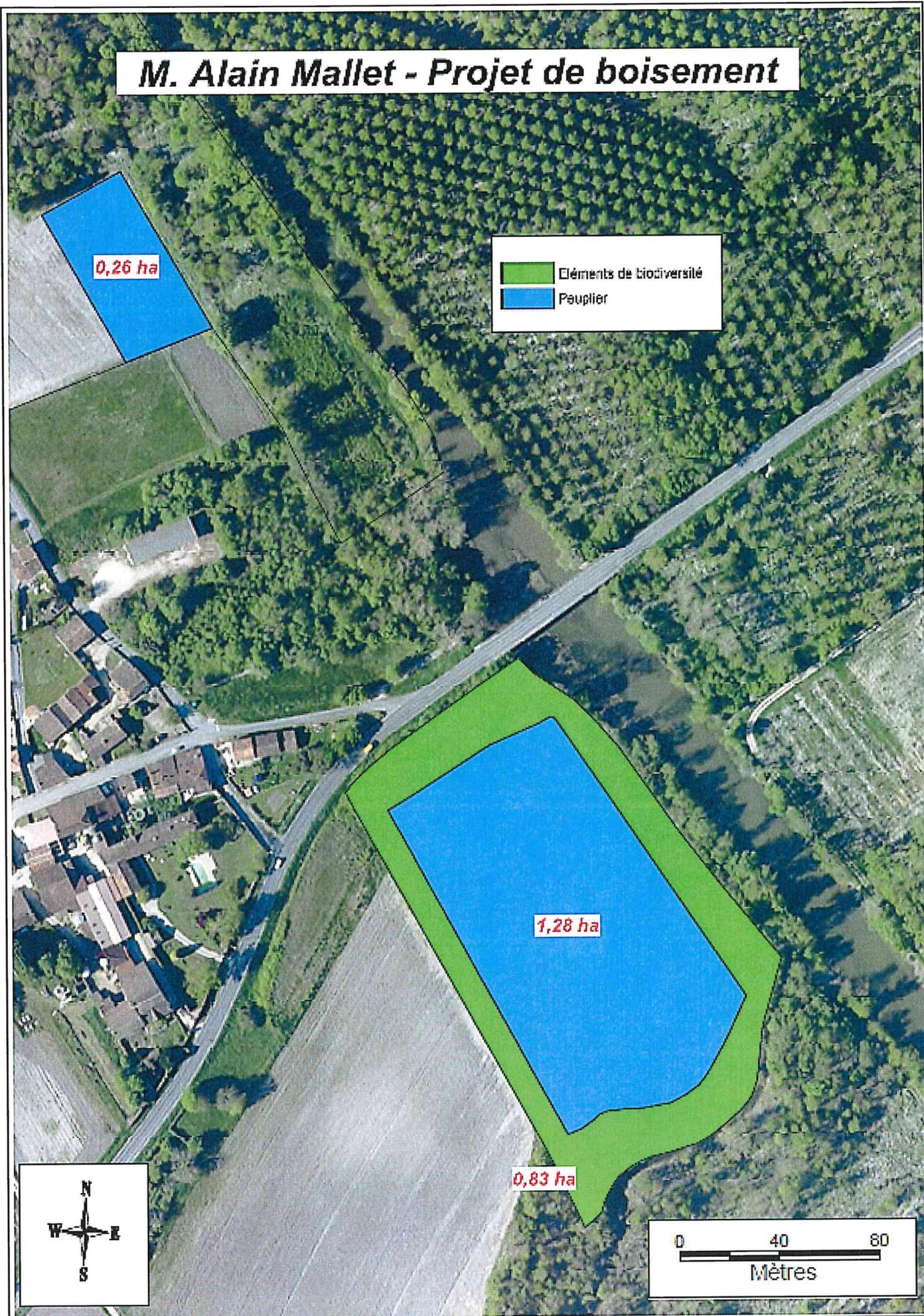
Éléments de biodiversité



0 40 80
Mètres

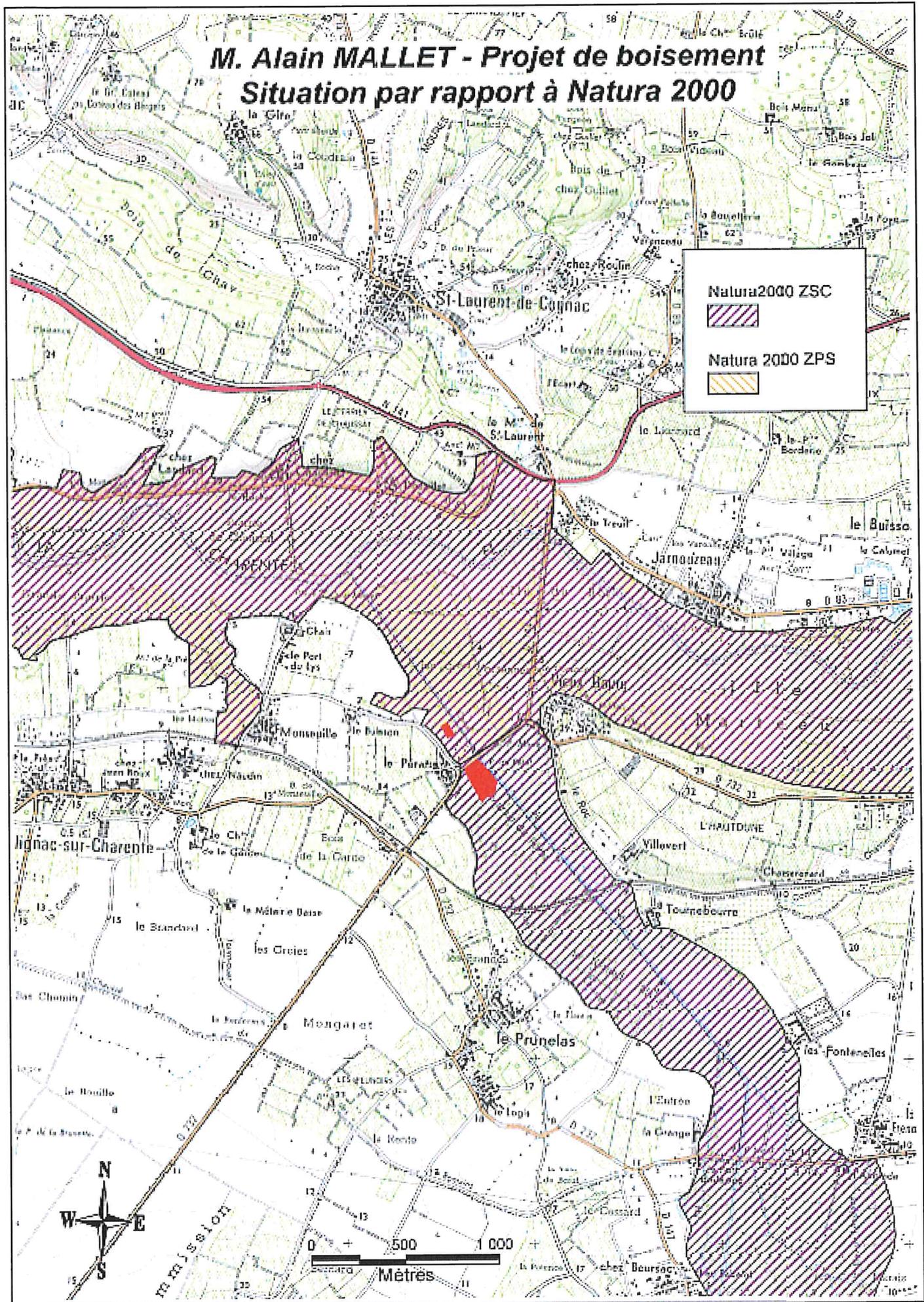


M. Alain Mallet - Projet de boisement



M. Alain MALLET - Projet de boisement

Situation par rapport à Natura 2000





FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

PROJET SITUÉ EN SITE NATURA 2000 ou SUSCEPTIBLE D'INCIDENCES

Cadre de la procédure : articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement

Le présent formulaire concerne tous les types de **projets, interventions, ou manifestations**. Des formulaires thématiques sont disponibles pour certains projets ou manifestations ; étant plus ciblés il est conseillé de les utiliser :

ATTENTION : Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le ou les sites Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée. Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

*Ce formulaire constitue le minimum permettant au **service administratif instruisant le projet** de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).*

ATTENTION : L'évaluation d'incidence ne dispense pas de l'application des autres réglementations dont peut relever votre projet. Ce formulaire doit donc être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet ou la manifestation.

*Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration **s'oppose au projet** si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.*

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) : M. Alain MALLET

**Adresse : 722 avenue de Montignac
16100 Merpins**

téléphone : 06 85 74 13 13

Email : alainmallet@free.fr

Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, zones de vol, ...).

Reportez-vous à l'annexe 2 pour réaliser la carte.

Si votre projet se situe hors site Natura 2000, utilisez le formulaire spécial pour ces cas.

Si votre projet est soumis à évaluation d'incidence Natura 2000 en application de l'arrêté préfectoral relatif au régime propre d'autorisation au titre de Natura 2000, en application de l'arrêté préfectoral n°2015-DDT-SEB-610 du XXXX 2015, ce formulaire sera à transmettre à la DDT pour instruction.

Votre projet se situe à l'intérieur d'un site Natura 2000 - Noms des sites :

- ✓ Site N. 2000 «Moyenne vallée de la Charente et Seignes et Coran» - N° FR5400472
- ✓ Site N. 2000 «Vallée de la Charente moyenne et Seignes» - N° FR5412005
- ✓ Site N. 2000 «Vallée du Né et ses principaux affluents» - N° FR5400417

c- Emprises au sol et aménagements associés au projet ou à la manifestation :

COMPLETER		Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité...
Emprise au sol	Pendant les travaux		
	Temporaire		
	Permanente		1,54 ha
Infrastructures et aménagements associés	Voirie, piste de chantier, circulation		
	Réseaux divers		
	Parking		
	Zone de stockage, ou de chantier		
	Coupe, défrichage, arrachage		
	Tribunes		
	Village de tentes		
	Sanitaires		
	Autres :		
Divers	Circulation du public		
	Autre		

d- Période et durée envisagée du projet ou manifestation :

☞ Le projet ou la manifestation se déroulera en période : diurne nocturne



Pour une manifestation :

durée et date prévue : _____



Pour un projet :

	Phase travaux	Phase d'exploitation
Durée envisagée	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :	<input type="checkbox"/> < à 1 mois <input type="checkbox"/> de 1 mois à 6 mois <input type="checkbox"/> < à 1 an <input type="checkbox"/> > à 1 an - préciser :
Dates prévues		

ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES

a – Identification des effets et définition de la zone d'influence (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.



Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Intervention sur végétation (arrachages, curages, débroussaillage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m	

pluviales (modifiant l'alimentation d'une cours d'eau ou d'une zone humide)					_____ km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Bruits, vibrations, mouvements pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Éclairages nocturnes pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	

☞ Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

b – État des lieux de la zone d'influence :

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

☞ Compléter et cocher si concerné

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf.p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) - 91E0	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Zones de marais ou humide	Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix - 4020	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plante aquatique					
Insecte (libellule)	Rosalie des Alpes		<input checked="" type="checkbox"/>	Espèce non observée sur la zone d'emprise du projet	
Insecte (papillon)					
Insecte (coléoptère)					
Poisson ou espèce aquatique					
Amphibien					
Mammifère (chauves-souris)					
Autres mammifères	Vison d'Europe		<input checked="" type="checkbox"/>	Espèce non observée sur la zone d'emprise du projet	
Reptile					
Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (Cf. p2)	Présent sur la zone d'influence du projet (Cf. p4)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
<i>Si un des sites N2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS</i>					
Oiseaux					

c – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES DIRECTES

Destruction d'habitat :

le(s)quel(s)	surface détruite

Destruction d'habitat d'espèce :

le(s)quel(s)	habitat de quelle(s) espèce(s)	surface détruite

Destruction d'espèce

le(s)quelle(s)	nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

Altération temporaire / fragmentation d'habitat

le(s)quel(s)	surface concernée

Dérangement, perturbation d'espèces

le(s)quelle(s)	de quoi ? Reproduction, alimentation, repos

INCIDENCES INDIRECTES

Suppression de corridor écologique et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site

Retardement, de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Autres :

Afin de préserver les fonctions de corridor écologique, la fonctionnalité du site et l'habitat des espèces présentes, les mesures suivantes seront observées :

Respect d'une distance minimale de 5 entre les premiers rangs de peuplier et le bord des parcelles ou de la zone de biodiversité conservée.

Conservation et entretien d'une zone de biodiversité de 0,83 ha en pourtour du boisement en peuplier (Parcelle ZD 1). Celle-ci se compose d'un taillis de Frêne, de Saules, de Cornouiller... et d'une phragmitaie au Sud-Est du terrain. Les quelques peupliers présents au niveau de cette zone seront préalablement exploités. Cet îlot de biodiversité est en lien direct avec le réseau hydraulique du secteur et notamment avec le canal du Né. Il demeurera un milieu favorable aux espèces inféodées comme la Rosalie des Alpes ou le Vison d'Europe (déplacement; habitat).

Conclusion de l'étape 2 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

NON - il n'y a aucune incidence potentielle ⇒ Passer à la Conclusion générale p 10

OUI – il y a des incidences potentielles ⇒ Compléter la partie suivante Étape 3

ETAPE 3 MESURES PRISES POUR ATTENUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact		
Adaptation de la conception du projet	Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure	<p>► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)..sur quelles espèces ou habitats</p> <p>► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures</p>
	Utilisation de techniques alternatives	
	Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation	
	Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels	
	Adaptation des équipements sonores, des éclairages	
	Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings...	
	Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet	

CONCLUSION GENERALE PROPOSEE PAR LE DEMANDEUR

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L 414-4 et R 414-19 et suivants du code de l'environnement. **Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration),** sauf pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000 pour lesquels ce formulaire fait office de demande d'autorisation, **ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :**

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur. Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation et est à déposer à la DDT pour instruction.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) : Merpins Le (date) : 7/11/2014

Nom, Prénom : MALLET Alain

Signature (et cachet) :



LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

- Exemple original du présent formulaire complété, daté et signé.
- Pour les projets ou manifestation relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs du projet ou de la manifestation, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
- Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Projet ayant fait l'objet d'une demande d'examen au cas par cas n° 2019-9273.

Objet : **Premier boisement de 1,54 ha en peuplier à Salignac-sur-Charente (17)**

Demandeur : **MALLET Alain**

Sensibilité environnementale et caractérisation de l'impact potentiel du projet sur l'environnement

Sensibilité environnementale de la zone d'implantation

La Rosalie des Alpes et le Vison d'Europe, espèces d'intérêts communautaires, n'ont effectivement pas été observés sur les parcelles concernées, notamment par le propriétaire ou autres intervenants (techniciens forestiers ...). L'affirmation de non-observation a surtout été établie à partir des éléments contenus dans les DOCOB des sites Natura 2000 concernés.

L'observation de ces deux espèces reste extrêmement difficile et aléatoire. La zone d'implantation peut néanmoins et potentiellement constituer un habitat pour celles-ci.

Ainsi, pour éviter au maximum tout impact du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaires, il a bien été précisé dans l'évaluation des incidences Natura 2000 les mesures prises, avec entre autres le **maintien de 35 % de la surface totale concernée en zone de biodiversité** (éléments cartographiés) :

« Respect d'une distance minimale de 5 entre les premiers rangs de peuplier et le bord des parcelles ou de la zone de biodiversité conservée.

Conservation et entretien d'une zone de biodiversité de 0,83 ha en pourtour du boisement en peuplier (Parcelle ZD 1). Celle-ci se compose d'un taillis de Frêne, de Saules, de Cornouiller... et d'une phragmitaie au Sud-Est du terrain. Les quelques peupliers présents au niveau de cette zone seront préalablement exploités. Cet îlot de biodiversité est en lien direct avec le réseau hydraulique du secteur et notamment avec le canal du Né. Il demeurera un milieu favorable aux espèces inféodées comme la Rosalie des Alpes ou le Vison d'Europe (déplacement; habitat) ».

Saintes, le 18/12/2019

Le pétitionnaire, A. Rousset.

